



**COMPTE-RENDU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 22 JUNI 2018
A 20 HEURES 30**

En Drôme Provençale
26160

Tél. : 04 75 90 16 58

mairie.rochebaudin@wanadoo.fr

L'an deux mille dix-huit et le vingt deux juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEMÉE Jean-Paul, le Maire.

Date de convocation : 14/06/2018

Nombre de membres en exercice : 10

Présents : Mmes BE Hélène et SYLVESTRE Edith

MM. BROC David, DAUBAS Charles, EME Jean-Pierre, FARRET Samuel, LEMÉE Jean-Paul et TRACOL Éric

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusés : Mme WILLIG Hélène (pouvoir donné à M. DAUBAS Charles)

M. JEAN François (pouvoir donné à M. EME Jean-Pierre)

M. TRACOL Éric a été nommé secrétaire de séance.

1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 13/04/2018 :

Monsieur le Maire demande aux conseillers s'il y a des remarques.

Mme SYLVESTRE Edith et M. TRACOL Éric signalent un oubli dans la rubrique 4 - Vote des subventions ». En effet, il n'est pas inscrit que la subvention de l'ADMR devra être versée durant le 1^{er} semestre 2018. Le Maire précise que le mandat de versement de la subvention à l'ADMR a été émis ce mois.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la réunion du 13/04/2018.

2 – REGLEMENT GENERAL DE LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD) :

Monsieur le Maire donne connaissance du courrier reçu de l'AMRF.

Une décision sera certainement prise au niveau de la CCDB à ce sujet.

3 – ASSAINISSEMENT :

M. le Maire informe qu'une réunion a eu lieu la veille entre MM. GRENIER Roland (Département), QUINQUETON Jacques (Trésorier de Dieulefit), EME Jean-Pierre et lui-même.

M. le Maire cède la parole à M. EME Jean-Pierre afin que celui-ci apporte des éléments d'explication.

M. EME Jean-Pierre présente le montage financier de ce dossier et les différentes stratégies concernant la prise en compte du restant à charge pour la commune.

Il explique également que la partie publique du projet prend en compte tous les travaux jusqu'au tabouret situé en limite de propriété et que le reste jusqu'à la maison est à la charge du propriétaire.

M. Charles DAUBAS prend la parole et rappelle que les administrés concernés par le branchement tiennent à savoir le plus rapidement possible le coût du branchement.

Dès que celui-ci sera défini, une réunion publique d'information sera programmée pour les personnes concernées.

Par ailleurs, il faut choisir rapidement la couleur des tuyaux qui passeront dans le ravin de la Malle. La décision sera prise dès que l'entreprise chargée des travaux aura reçu, de la part du fournisseur de tuyaux, les possibilités de couleurs.

4 – CIMETIERE :

Après en avoir discuté avec l'agent d'entretien qui lui avait fait part des contraintes afférentes à l'entretien d'allées gravillonnées telles qu'envisagées, M. le Maire suggère de laisser les allées du cimetière en herbe.

L'ensemble des conseillers approuve cette proposition.

M. le Maire demande à M. TRACOL Éric de donner quelques informations sur le plan du nouveau cimetière. Dans les prochaines semaines, un plan sera proposé au conseil municipal.

5 – NOTRE DAME DE SENISSE :

M. le Maire informe de l'avancement des travaux du plafond de la chapelle.

6 – VOIRIE :

M. le Maire informe de la future mise en place de la zone 30 Km/h sur l'ensemble du village, ce qui permettra de réaliser le ralentisseur au niveau de l'entrée ouest de celui-ci.

Ce dossier a été préparé sur les conseils de M. BARJAVEL de la DDT.

7 – CHARPENTE : MAIRIE ET EGLISE :

M. le Maire informe qu'à ce jour, l'évêché n'a pas répondu au courrier adressé par la mairie.

L'ensemble des conseillers est favorable à l'intervention de l'entreprise pressentie pour le traitement des charpentes des deux bâtiments.

8 – RAPPORT D'ACTIVITE 2017 DE LA CCDB :

Monsieur le Maire présente le rapport et le met à la disposition des conseillers municipaux qui souhaitent le consulter.

9 – Questions diverses :

- M. le Maire fait part de l'augmentation de la « dotation élu local » qui passe de 2 962 € à 2 972 € par an.
- Mme SYLVESTRE Edith rend compte de l'assemblée générale de « la rando des 15 ». L'édition 2019 se déroulera sur les communes de Le Poët Laval et de Dieulefit.
- Mme SYLVESTRE Edith informe qu'elle a reçu en mairie, en présence de M. DAUBAS Charles, Mme BOGLIN assistante sociale de la MSA, au sujet de la charte de solidarité avec les aînés.
- Mme SYLVESTRE Edith informe que les journées du patrimoine auront lieu le dimanche 16 septembre 2018.
- M. le Maire fait part de la présence de gouttières sur le local communal et les toilettes. M. BROU David se propose d'effectuer un état des lieux du toit.
- M. le Maire informe que suite aux différents courriers reçus à propos des chiens de Mme PANIAGUA Martine, la communauté de communes envisage de supprimer les chemins de randonnée rochebaudinois de ses parcours proposés, si rien n'est fait au niveau de la divagation de ces chiens.
M. le Maire et M. DAUBAS Charles recevront prochainement en mairie, Mme Martine PANGAGUA, afin de résoudre ce problème.
- M. le Maire informe de la possibilité de subvention pour restaurer la peinture de la voûte de la chapelle.
Il donne la parole à M. GALDEMAS Stéphane qui précise que la somme manquante à trouver pour boucler le budget se monte à 180 €.
L'ensemble des conseillers est favorable au financement de ces travaux par la commune.
M. TRACOL Éric propose qu'un courrier soit adressé à l'évêché pour l'informer que la commune, elle, est capable de donner une participation pour l'entretien de son patrimoine mis à disposition.